

ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021  
AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE LA 4<sup>E</sup> ANNÉE DU SECONDAIRE

**Objet : Programme de vaccination en milieu scolaire**

---

Cher parent,

La fermeture des écoles en raison de la pandémie de COVID-19 a causé un retard dans l'administration de la vaccination scolaire effectuée en 3<sup>e</sup> année du secondaire. Dans le cadre du programme de vaccination scolaire, votre enfant aurait dû recevoir les vaccins suivants l'an dernier:

- 1 dose du vaccin contre la diphtérie et le tétanos;
- 1 dose du vaccin contre le méningocoque du sérogroupe C.

En secondaire 3, l'infirmière procède également à la vérification du dossier et du carnet de vaccination afin de vérifier si sa vaccination est à jour pour l'ensemble de ces maladies : la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la poliomyélite, la rougeole, la rubéole, les oreillons, les infections à méningocoque de sérogroupe C, la varicelle, l'hépatite A, l'hépatite B et les infections à VPH.

Si des vaccins étaient manquants, ils pourront lui être administrés en secondaire 4. Par exemple, si votre jeune n'a pas reçu 2 doses de vaccin contre les VPH ou contre les hépatites en 4<sup>e</sup> année du primaire, il pourra recevoir gratuitement une 1<sup>re</sup> dose de Gardasil 9® suivie de 1 dose de Cervarix® 6 à 60 mois plus tard à l'école.

Le report de ces doses en secondaire 4 n'entraînera pas une moins bonne protection de votre enfant contre ces maladies.

Au Québec, l'âge légal pour le consentement aux soins est de 14 ans. Votre enfant est donc en mesure de consentir lui-même à la vaccination offerte à l'école. Ces informations vous sont fournies afin que vous puissiez le soutenir dans sa démarche. Si des vaccins lui sont administrés, votre jeune recevra un feuillet d'information sur les effets secondaires pouvant apparaître dans les 24 à 72 heures suivant l'administration et les moyens à prendre pour les soulager.

La vaccination à l'école Fernand-Lefebvre aura lieu les **17 et 18 novembre 2020**.

S.V.P., assurez-vous que votre enfant ait son carnet de vaccination en mains. Les vaccins administrés y seront inscrits. La carte d'assurance maladie n'est pas requise.

Si vous désirez des informations supplémentaires, vous pouvez contacter l'infirmière de l'école, Josée Léveillé au 450-742-5901 poste 1521.

Pour plus d'informations sur la vaccination et les maladies évitables par la vaccination, consultez la section Vaccination du site du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : [Quebec.ca/vaccination](http://Quebec.ca/vaccination).

Nous vous remercions de votre collaboration.

Josée Léveillé  
Infirmière clinicienne en santé scolaire  
Direction des programmes famille-enfance-jeunesse et santé publique  
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est

CLSC Gaston-Bélanger  
30 Ferland  
Sorel-Tracy(Québec), J3P 3C7

Tél.: 450-742-5901 poste 1521

ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021  
AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE LA 4<sup>E</sup> ANNÉE DU SECONDAIRE

Fax: 450-746-1822  
[josee.levillee.cisssme16@ssss.gouv.qc.ca](mailto:josee.levillee.cisssme16@ssss.gouv.qc.ca)  
[www.santeme.quebec](http://www.santeme.quebec)